© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Dépistage cannabis positif

Par Profil supprimé Postée le 29/08/2014 15:22

Bonjour, suite à une suspension de permis après un contrôle de drogue positif (cannabis), j'ai effectué une visite médicale en Octobre dernier à laquelle j'ai présenté un test urinaire négatif au cannabis.
Aujourd'hui j'ai récupéré mes tests pour la seconde visite médicale ayant lieu en Septembre et il s'avère que je suis positif alors que j'ai arrêté d'en consommer.
Je voulais savoir si cela pouvais venir du fait que je fréquente des gens qui continu dans consommer régulièrement à coté de moi ou d'autres causes (médicaments, etc... : j'ai suivis un traitement il y a deux mois à base de corticoïdes) ?
Je voulais aussi savoir si avant ma deuxième visite médicale, il était possible de refaire d'autres démarches pour démontrer qu'effectivement j'ai stoppé ma consommation, car je présume que de déclarer aux médecins présent à la visite médicale que je ne suis que fumeur passif ne me permettra pas de garder mon permis.
Merci à vous.

Mise en ligne le 29/08/2014

Bonjour,

La consommation passive de cannabis (le fait de respirer de la fumée d'autrui sans fumer soi même) ne suffit pas à fausser un test de dépistage, sauf dans un environnement particulièrement confiné. En revanche, certains médicaments peuvent entrainer un faux positif (les anti-inflammatoire comme le Nifluril par exemple). Nous manquons d'élèments pour pouvoir vous répondre plus précisemment (quels médicaments ou traitements avez vous pris ou continuer vous de prendre ..) mais nous vous conseillons de procéder à une nouvelle analyse en faisant appel à un laboratoire d'analyses biologiques. Vous pouvez aussi informer le médecin de la nature de votre traitement (si cela est toujours d'actualité) et de la possibilité que celui ci fausse vos résultats.

Cordialement.